

Avis du CHSCT33 à soumettre au vote

Avis n°1 : En référence à la fiche SST N° 6-7-9-11 (Collège de Cadaujac, François Mauriac de St Médard en Jalles, collège Fontaine de Monjous à Gradignan)

Le CHSCTD demande à Monsieur le DASEN d'autoriser les personnels à interrompre leur activité professionnelle et évacuer les locaux dès lors que la température y est supérieure à 33°C selon les recommandations de l'INRS. En conséquence le CHSCTD demande à Monsieur le DASEN d'alerter les propriétaires des lieux afin que des solutions soient apportées.

Avis n°2 : En référence à la fiche SST N° 51-52-53 (maternelle Paul Hantin de Bordeaux)

Le CHSCTD demande à Monsieur le DASEN d'alerter la mairie de Bordeaux sur les problèmes liés aux bruits dans les écoles auxquels sont exposés les personnels et d'y apporter les réponses conformes à la législation relative aux nuisances sonores.